



Étudiants algérien qui attendent un bébé

Par **nedo**, le **05/09/2010** à **12:57**

Bonjour,

je suis étudiante de nationalité algérienne ,je suis arrivée en france en septembre 2009 mariée a étudiant algerien qui est arrivé en france en 2005 ,en ce moment nous attendons un bébé (je suis au 5 eme mois de grossesse) et nos titres de séjours expirent le 30 septembre .

la question qu'on se pose es ce qu'il ya pas une possibilte de prolongé notre séjour en france jusqu'a l'accouchement,puisque on veut rester en france ,on est tout le deux architectes et si on rentre on algérie on a meme pas ou vivre.

il 'a plein de gens qui m'ont dit il faut accouché en france meme en situation irrégulière,après l'accouchement il vont te régularisé.

on stresse vraiment ,moi je n'arrive plus a dormir je suis à la limite de la dépression en plus de ma grossesse;

je vous remercie d'avance pour votre réponse que j'attends avec impatience.

Cordialement,

Par **maniongui**, le **12/10/2010** à **09:08**

Bonjour

Meme étant de nationalité étrangère, vous attendez un enfant et le droit européen: Article 8 de la CEDH qui est supérieur au droit francais, impose le respect au droit à la vie privée.

Pour ce faire, vous pouvez deja faire un courrier auprès de la prefecture avant que l'enfant ne

naisse. je peux vous y aider.